



## aide et renseignement

Par **sdr01**, le **29/11/2023** à **03:24**

Bonjour

J'ai acheter une moto cross jais rejoint un ami a moi donc forcément jais utiliser la voix publique ariver au lieux de rdv mon ami qui avait aussi une moto cross nous avont rouler 5 min pas plus si ces pas mouin nous nous somme revenu a lendroit initial de notre rdv et jais poser ma moto contre un arbre et me suis assi sur un banc mon ami pareil puit 10 min apres une voiture de gendarmerie arive et les 2 gendarme nous dise on saisie les motodonc je me dis il vont nous rendre dans pas longtemps car les chemin que nous avont pris il y a 0 camera mes il les ont saisie et nous les on fait ramener en roulant a la gendarmerie puit signer un papier de saisie puit il nous on dit on vous rapel cela fait 3mois que moi et mon amis apelont toute les 2 semaine a peut pres et a chaque fois ces on vous rapelle jusqua il y a 3 semaine ou il mon dit areter dapeler on a six mois jsp quoi et il on fini par dire on vous rapel ah ah donc je ne les appel plus .....

VOTRE AVIS ?

Par **youris**, le **29/11/2023** à **14:02**

bonjour,

mon avis, un message de plus de 10 lignes bourré de fautes d'orthographe et sans signe de ponctuation est incompréhensible.

les CGU du site précisent que les messages doivent être écrits dans un français correct.

salutations

Par **Karpov11**, le **29/11/2023** à **16:53**

Bonjour,

J'ai réussi à comprendre !: les gendarmes ont saisi la moto de sdr01 et celle de son ami mais on ne sait pas pourquoi: rodéo?

Cordialement

Par **jodelariege**, le **29/11/2023** à **18:15**

bonsoir

effectivement malgré les fautes de français on comprend que ces jeunes sont allés avec leur moto de cross dans un chemin interdit à la circulation de ce type de moto.....